

Témoignages et éclairages

Le recrutement est une problématique générale de la profession. Elle est exacerbée dans les territoires ruraux qui souffrent d'une attractivité toujours davantage en perte de vitesse. Pourtant, l'activité animaux de production, notamment dans les filières porcs et volailles, n'est pas sans atouts, et les intéressés s'y épanouissent.



« Donner des occasions aux étudiants de découvrir le métier pourrait susciter des vocations »

Emmanuel Jacquet est vétérinaire associé au sein du Cabinet Vetallier à Marcillat en Combraille (Allier). Dans cette commune rurale de 900 habitants, à 20 minutes de Montluçon et une heure de Clermont-Ferrand, le besoin en suivi vétérinaire est important. Mais les bras manquent !

Emmanuel, co-gérant, revient sur les difficultés rencontrées pour développer l'équipe en réponse aux attentes du territoire.

Emmanuel, quelle est l'origine de vos difficultés de recrutement ?

Ne nous voilons pas la face. Il est difficile d'attirer du monde en territoire rural, particulièrement en médecine porcine ou aviaire. Exercer en production hors-sol signifie beaucoup de déplacements. Comme trop peu de confrères se consacrent à la production, il nous arrive de faire 3 heures de route pour intervenir dans un élevage, et entre 50 000 et 80 000 kilomètres par an, avec tous les risques associés (mal au dos, accident, fatigue...). Ce n'est pas nouveau. Peut-être faudrait-il parler un peu plus de médecine hors-sol dans toutes les écoles vétérinaires, pour multiplier les occasions de déclencher des vocations. Aujourd'hui, je crois que seuls 10 à 15 étudiants choisissent cette voie chaque année.

Quelle est votre stratégie de recrutement ?

Les réseaux sociaux bien sûr : VétéJob, Facebook, le réseau Cristal auquel nous adhérons... Sans doute devrions-nous multiplier les messages vers les écoles. Nous sommes très ouverts aux stagiaires, qui ont toujours des questions pertinentes. Nous en avons beaucoup en ruminants et nous leur proposons toujours de les emmener en intervention hors-sol pour leur faire découvrir le métier. Certains sont attirés mais nous n'avons pas encore pu transformer l'essai !

Faut-il des compétences particulières ?

Ce n'est pas forcément un sujet car nous assurons la formation des nouveaux postulants, en pariant sur l'avenir ! Il faut 3 à 6 mois pour acquérir une bonne autonomie en élevage. La réussite

se fait surtout dans le relationnel, l'aptitude à bien communiquer, entre nous mais aussi avec les techniciens et les éleveurs. En entrant dans leurs élevages, vous entrez un peu dans leur vie. À nous, par un comportement humain et attentif, de nous faire accepter et apprécier. Restons humbles également... Lorsque nous n'avons pas de réponse, prenons le temps d'y réfléchir. Pas de contraintes non plus sur le lieu de résidence. Une de nos salariées habite à une heure, près de Clermont, mais cela ne nuit pas à notre organisation. Et nous sommes tous compétents au moins sur deux productions : s'il y a une urgence, le plus proche se déplacera.

Quels avantages de travailler en hors-sol ?

L'activité de production peut être planifiée et limite les nuits agitées. Un vrai confort de travail qui peut répondre à certaines obligations familiales ou personnelles. Un vétérinaire hors-sol n'a pas (ou peu) de gardes. Si une visite s'impose rapidement en cas de dégradation brutale en élevage, il n'y a généralement pas d'urgence vitale. Les éventuelles urgences du samedi sont prises en charge par les associés dans notre cabinet. Notre entreprise se développe et, avec elle, les jeunes vétérinaires qui ont envie d'accompagner les éleveurs hors-sols dans leurs grands enjeux. Il y a beaucoup de choses à mettre en place. Les idées ne nous manquent pas mais nous avons besoin de bras pour répondre aux attentes des filières.



Pour en savoir plus sur l'organisation de VetAllier, scannez !

avec EMMANUEL JACQUET
Vétérinaire associé du Cabinet
Vetallier

